



SERVICE DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX – GESTION DES IMMEUBLES ET BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

103 W

1906 – 1956

Instrument de recherche établi par Emine Biliç, archiviste stagiaire, sous la direction d'Arnaud Baudin, directeur adjoint des Archives départementales de l'Aube.

Troyes, 2022

RÉFÉRENCE

FR AD 10/103 W

INTITULÉ

Service des Bâtiments Départementaux

DATES EXTREMES

1906 - 1956

NIVEAU DE DESCRIPTION

Fonds

IMPORTANCE MATERIELLE

6,20 mètres linéaires

NOM DU PRODUCTEUR

Aube. Préfecture, Service des Bâtiments Départementaux

HISTOIRE ADMINISTRATIVE

Le fonds 103W regroupe les documents relatifs aux immeubles et bâtiments départementaux, au mobilier départemental et au service des bâtiments départementaux. Les départements avaient en effet à leur charge un certain nombre d'édifices, notamment les hôtels de préfecture et de sous-préfecture, les palais de justice, les casernes de gendarmerie, les prisons départementales et les écoles normales. Dans l'Aube, le service chargé de la construction, des réparations, de l'entretien de ces bâtiments et de leur mobilier, appelé Service des Bâtiments départementaux, était placé sous l'autorité d'un architecte départemental, puis, à partir de 1886, d'un vérificateur-comptable.

Dans l'Aube, les travaux sur les bâtiments départementaux relevaient depuis 1826 d'un architecte départemental, nommé par le ministre de l'Intérieur sur proposition du préfet, puis, à la suite du décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative, par le préfet lui-même. La circulaire d'application du décret, en date du 5 mai 1852, préconisait le choix, pour ce poste, d'anciens élèves des écoles des Beaux-Arts ou des architectes expérimentés. Comme un seul homme ne pouvait à la fois se livrer à son travail courant, s'occuper de l'étude et de la rédaction des projets, exercer une surveillance sur les édifices départementaux et diriger les travaux exécutés sur ceux-ci, le Conseil général de l'Aube décida en 1855 d'adjoindre à l'architecte un conducteur des travaux départementaux, pour que l'architecte pût donner tout son temps à l'administration. Cette organisation ne donna pas satisfaction. À la suite d'une dépense importante faite, sans autorisation préalable, par l'architecte départemental pour réparation à divers bâtiments départementaux, la commission des bâtiments lui rappela qu'il devait se conformer strictement aux règles de la comptabilité publique ; elle constatait en outre que l'architecte départemental, étant obligé de pourvoir à des besoins si divers dans tant de localités

différentes, ne pouvait tout voir et était obligé de s'en rapporter aux entrepreneurs locaux, qui faisaient plus ou moins bien et se contentaient d'"absorber" les crédits mis à leur disposition.

Pour obvier à ces inconvénients, le Conseil général, après enquête préalable dans tous les départements pour connaître les différentes organisations existantes, adopta les résolutions suivantes dans sa séance du 5 mai 1886 :

- supprimer la charge d'architecte départemental ;
- confier à plusieurs architectes domiciliés dans le département – si possible un par arrondissement –, désignés par le préfet, les travaux de toute nature à faire aux bâtiments départementaux ;
- créer à la préfecture de l'Aube un emploi spécial de vérificateur-comptable des bâtiments départementaux, dont la mission était : 1° de tenir les inventaires et de constater l'état des objets mobiliers, de vérifier les mémoires des travaux et fournitures, de tenir à jour l'état des plans des propriétés départementales ; 2° de tenir un registre spécial des mandats délivrés ; 3° de veiller à ce que les notes et mémoires soient fournis en temps utile pour être réglés dans l'année financière des acquisitions ou exécutions de travaux.

Le vérificateur-comptable était à la tête du service des bâtiments départementaux dont l'organisation et les compétences furent fixées par arrêté du préfet du 18 août 1886¹. En 1887, les attributions du vérificateur-comptable s'étendirent au service des impressions départementales, comprenant la rédaction des devis, cahiers des charges, séries de prix, la vérification et le règlement des dépenses. Le Service des bâtiments départementaux ne connut dès lors plus de modifications importantes.

Le service préparait les dossiers à présenter aux délibérations du Conseil général, qui tenait deux sessions ordinaires, en avril et en août et, si besoin, des sessions extraordinaires. Le Conseil général, pour préparer ses travaux et faciliter ses délibérations, se divisait en quatre commissions, auxquelles était renvoyé l'examen des affaires. L'une d'elle, la commission des bâtiments, était chargée d'examiner tout ce qui concernait la construction, les réparations et l'entretien des édifices départementaux, ainsi que le mobilier départemental.

MODALITES D'ENTREE

Ce fonds a été versé par le Service des Bâtiments de la Préfecture de l'Aube le 22 août 1957 et provisoirement coté dans la sous-série SC, liasses 24629 à 24774.

PRESENTATION DU CONTENU

Le fonds a été divisé en deux grandes parties : la première concerne les cotes 103 W 1 à 103 W 81 relatives aux réquisitions et récupérations de matériel et de mobilier, ainsi que la protection des populations. Cette partie est un reflet du fonctionnement du Service des Bâtiments départementaux pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi une division chronologique en deux sous-parties fut privilégiée pour celle-ci, l'une concernant la période de l'Occupation allemande, et la deuxième concernant la période de la Libération, notamment avec l'arrivée des Forces alliées et des soldats américains. Ainsi, c'est pour cette raison que des documents en allemand ou en anglais sont présents dans cette partie.

¹ Voir en annexe l'article relatif aux compétences du service. Les délibérations du 5 mai 1886 et l'arrêté du 18 août 1886 sont édités dans une brochure classée dans l'article 4 N 1

La seconde partie (103W 82 à 103W 156) concerne les immeubles et bâtiments départementaux, notamment toutes les acquisitions et constructions, ainsi que les travaux, entretiens et locations des bâtiments appartenant au Département de l'Aube. Cette partie est elle-même divisée en 12 sous-parties, chacune concernant un bâtiment différent, classé par ordre alphabétique. Certains bâtiments sont également subdivisés par communes dans l'ordre alphabétique. Cela est notamment le cas pour les casernes de gendarmerie (103W 90-112), les palais de justices (103W 127-133), les prisons (103W 140-145), les sous-préfectures (103 W 146-147) et les dispensaires départementaux d'hygiène sociale (103W 148-152).

Les documents proposés dans ce fonds sont principalement des rapports du Préfet, des procès-verbaux des délibérations du Conseil départemental, divers correspondances entre les services de la préfecture et les services du département de l'Aube, des plans de bâtiments, des inventaires de mobiliers, ainsi que des baux et contrats de locations signés entre les divers services et le département. Certaines cotes contiennent également des ordres de réquisitions notamment pour la première partie.

TRIS ET ELIMINATIONS

Préalablement à l'opération de reconditionnement du fonds, les doublons et documents ne présentant pas d'intérêt de conservation ont été éliminés.

MODE DE CLASSEMENT

Classement chrono-thématique.

CONDITIONS D'ACCES

Librement communicable

LANGUE

Français, Allemand, Anglais

CARACTERISTIQUES MATERIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

La plupart des documents sont dans un bon état de conservation bien que certains d'entre eux aient été déchirés ou pliés au cours des années précédant leur reconditionnement. Il est recommandé de les manipuler avec précaution.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

SERIE SC

- SC 4102 : Aube. Préfecture, Cabinet du préfet, Réglementation et organisation du service de Défense passive, 1939 - 1945.
- SC 17506 : Aube. Sous-préfecture (Nogent-sur-Seine), Affaires terminées, 1941 - 1942.

SERIE W

- 99 W : Entretien du patrimoine immobilier départemental
- 106 W : Défense Passive de l'Aube (1898-1947)

SOUS-SERIE 4N

- Sous-série 4 N : Immeubles et bâtiments départementaux, Mobilier départemental, Service départemental d'architecture.

BIBLIOGRAPHIE

LA FRANCE SOUS L'OCCUPATION ET A LA LIBERATION

- ALARY (Eric), VERGEZ-CHAIGNON (Bénédicte), GAUVIN (Gilles), *Les Français au quotidien 1939-1949*, Paris, Perrin, 2006, 852 p.
- AMOUROUX (Henri), *La grande histoire des Français sous l'Occupation*, Paris, Robert Laffont, 10 tomes.
- AZEMA (Jean-Pierre), WIEVIORKA (Olivier), *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 2004, 374 p.
- BURRIN (Philippe), *La France à l'heure allemande*, Paris, Le Seuil, 1997, 559 p.
- *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, dir. Michèle et Jean-Paul Cointet, Paris, Tallandier, 2000, 732 p.
- KASPI (André), *La libération de la France. juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995, 562 p.
- ROUSSO (Henry), *Les années noires. Vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 1992, 191 p.

LE DEPARTEMENT DE L'AUBE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- BEURY (André), *1940-1944 dans l'Aube, de la Résistance à la Libération*, Troyes, A. Beury, 1984, 223 p.
- (—), *1940-1944 dans l'Aube, la politique dans l'Aube sous l'Occupation*, Troyes, A. Beury, 1986, 137 p.
- HUMBERT (Jean-Louis), « Troyes sous l'Occupation : les années troyennes de Paul Langevin (1940-1944) », *La Vie en Champagne*, Troyes, La Vie en Champagne, nouvelle série, 1997, n° 12, p. 23-30.
- ROCHE (Michel), *L'Aube dans la guerre 1939-1945*, Le Coteau, Horvath, 1985, 223 p.
- *Topinambours et rutabagas. Vivre dans l'Aube sous l'Occupation*, numéro spécial de *La Vie en Champagne*, Troyes, La Vie en Champagne, nouvelle série, 2010, n° 63, 64 p.

REGLES OU CONVENTIONS

Norme générale et internationale de description archivistique ISAD(G)

DATE DE LA DESCRIPTION

Juin 2022

CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

103 W 1 - 81	Réquisitions et récupérations d'immeubles, de matériel et de mobilier ; protection de la population	1934 - 1954
103 W 1 - 49	Occupation	1934 - 1952
103 W 1 - 12	Fonctionnement	1934 - 1952
103 W 1	Commission administrative : délibération des travaux, entretien, aménagement, fournitures, équipement, renouvellement des baux, crédit et prévision budgétaire.	1941 - 1942
103 W 2	Conseil départemental : travaux, entretien bâtiment, acquisition matériel, aménagement, frais.	1943 - 1944
103 W 3	Personnel : dépenses, informations, indemnités du personnel auxiliaire de la Préfecture.	1942 - 1952
103 W 4	Cantine départementale inter-administrative : subvention, approvisionnement, personnel, fonctionnement, aménagement des locaux, réquisition, comptabilité, création de la cantine. Ravitaillement et matériel. Assurances et statuts.	1937 - 1946
103 W 5	Culture collective du personnel : culture des légumes.	1943 - 1945
103 W 6	Immeuble départementaux, location : logement pour huissier, frais de location, frais de consommation d'énergie, réparations, divers besoins des services.	1942 - 1947

103 W 7	Carte d'identité des Français : dépenses, instruction générale instituant la carte d'identité des Français, commande de machines.	1942 - 1943
103 W 8	Imprimés départementaux.	1940 - 1941
103 W 9	Comptabilité : dépenses, crédit et prévision budgétaire.	1940 - 1941
103 W 10	Architecture : Association Française de Normalisation des dessins d'architecture.	1940 - 1940
103 W 11	Programme de travaux d'après-guerre : programme de travaux de conservation et de restauration des Monuments historiques.	1944 - 1944
103 W 12	Protection contre l'incendie.	1934 - 1948
103 W 13 -30	Relation avec les autres services	
		1938 - 1948
103 W 13	Fédération Nationale des Coopératives Ouvrières.	1938 - 1941
103 W 14	Service vicinal.	1940 - 1940
103 W 15	Service des Constructions Provisoires.	1940 - 1946
103 W 16	Office départemental du Travail.	1941 - 1941
103 W 17	Délégué Général à l'Équipement National.	1941 - 1944
103 W 18	Service vétérinaire.	1941 - 1947

103 W 19	Secrétariat d'État à l'Aviation : Hôtel de la Gare de Troyes.	1942 - 1943
103 W 20	Inspection du Travail.	1942 - 1947
103 W 21	Police Nationale : travaux immobiliers, garage, commissariat.	1942 - 1948
103 W 22	Délégation de la Jeunesse.	1943 - 1944
103 W 23	Service du Travail Obligatoire : indemnité de réquisition des locaux, réquisition de matériel.	1943 - 1945
103 W 24	Service social.	1943 - 1946
103 W 25	Service des Réfugiés et Sinistrés : Centre d'accueil de Saint-Savine. Centre de réfugiés russes à l'Ancien Grand Séminaire. Installation d'une classe à Esclavolles (Marne) pour enfants de réfugiés. Classe provisoire de Pont-sur-Seine et de Marcilly-le-Hayer. Installations d'équipements sanitaires.	1943 - 1946
103 W 26	Administration préfectorale.	1943 - 1948
103 W 27	Service Social de la Main d'œuvre étrangère.	1944 - 1945
103 W 28	Sanatorium d'Essoyes.	1944 - 1945
103 W 29	Mission Militaire de Liaison Administrative.	1944 - 1945
103 W 30	Commissariat à la Reconstruction Immobilière.	1944 - 1945

103 W 31 -33	Relation avec l'occupant	1940 - 1944
103 W 31	Bureau de Liaison Verbindungstelle.	1940 - 1942
103 W 32	Service de l'Économie et des Travaux : refus et autorisations de travaux de construction accordés par les autorités allemandes.	1943 - 1944
103 W 33	Service d'exécution des réquisitions allemandes : recensement, réquisition, réparations, d'immeubles. libérations	1942 - 1944
103 W 34 -43	Défense Passive	1939 - 1948
103 W 34	Fonctionnement.	1941 - 1944
103 W 35	Protection des populations ; établissement des plans de défense.	1939 - 1948
103 W 36	Diffusion des alertes.	1942 - 1944
103 W 37	Ordre de réquisition individuelle.	1943 - 1944
103 W 38	Collecte des masques à gaz.	1945 - 1945
103 W 39	Aliénation de matériel.	1949 - 1949
103 W 40	Matériaux contingentés.	1941 - 1948
103 W 41	Atteinte à la sûreté extérieure de l'État : Liste des individus dont les comptes sont à bloquer ou débloquer.	1945 - 1945
103 W 42	C.O.S.O.R rue Emile Zola à Troyes : réquisition.	1945 - 1945

103 W 43	Travaux de tricotage.	1940 - 1940
103 W 44 -44	Rationnement électrique	1941 - 1942
103 W 44	Restriction de la consommation d'énergie.	1941 - 1942
103 W 45 -49	Réquisition	1940 - 1947
103 W 45	Immeubles au profit du Ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés.	1944 - 1947
103 W 46	Carnets d'ordre de réquisition.	1944 - 1944
103 W 47 -48	Matériaux et mobiliers	1940 - 1945
103 W 47	Entrées au dépôt : récupération de matériel, marchandises livrées aux autorités allemandes.	1940 - 1945
103 W 48	Sorties du dépôt : récupération de matériel, marchandises livrées aux autorités allemandes.	1940 - 1945
103 W 49 -49	Automobiles et voitures	1941 - 1947
103 W 49	Ordre de réquisition, levées des réquisitions. Réquisition pour la campagnes électorales du PCF (élections d'octobre 1945).	1941 - 1947
103 W 50 - 81	Libération	1937 - 1954
103 W 50 -54	Fonctionnement général	1945 - 1952

103 W 50	Acquisition immeuble.	1946 – 1947
103 W 51	Offre de vente au Département.	1946 - 1947
103 W 52	Entretien, réparation, travaux aux bâtiments départementaux.	1945 - 1949
103 W 53	Mobiliers et matériaux départementaux : acquisition, crédit, répartition du mobilier régional.	1947 - 1951
103 W 54	Dépenses, frais, contributions aux propriétés du Département.	1946 - 1952
103 W 55 -67	Relation avec les autres services	1944 - 1954
103 W 55	French Welcome Committee.	1945 - 1945
103 W 56	Service des Transmission de l'Intérieur.	1945 - 1951
103 W 57	Service de la Circulation et du Roulage. Carburants.	1945 - 1949
103 W 58	Comité Départemental de Libération.	1944 - 1946
103 W 59	Service de Défense contre l'Incendie.	1948 - 1948
103 W 60	Direction Départementale de la Population.	1950 - 1952
103 W 61	Direction Départementale de la Santé.	1951 - 1951
103 W 62	Ponts et Chaussées.	1953 – 1953
103 W 63	Centre d'Orientation professionnelle.	1947 - 1948

103 W 64	Secrétariat Départemental à la Famille.	1945 - 1947
103 W 65	Centre de Présélection de Commercy.	1954 - 1954
103 W 66	Service d'Assistance à l'Enfance.	1946 - 1952
103 W 67	Bureau des Crimes de Guerre : inventaire mobilier.	1946 - 1946
103 W 68 -73	Récupération d'immeubles et de matériel	1942 - 1946
103 W 68	Inventaire : rues A à D.	1944 - 1945
103 W 69	Inventaire : rues E à O.	1944 - 1945
103 W 70	Inventaire : rues P à Q.	1944 - 1945
103 W 71	Inventaire : rues R à Z.	1944 - 1945
103 W 72	Inventaire et état des lieux mobilier et matériel délaissés par les troupes allemandes.	1944 - 1945
103 W 73	Matériel récupéré.	1942-1946
103 W 74	Bureau de Coordination Franco-Alliés.	1944 - 1945
103 W 75 -81	Service d'Aide aux Forces Alliées	1937 - 1948
103 W 75	Organisation, fonctionnement, personnel.	1945 - 1948
103 W 76	Comptabilité.	1944 - 1946

103W 77	Matériel et bien récupéré.	1944 - 1946
103 W 78	Réfugiés espagnols et russes.	1937 - 1945
103 W 79	Logement des prisonniers de guerre allemands.	1945 - 1948
103 W 80	Réquisitions, restitutions.	1944 - 1946
103 W 81	Relation avec l'armée américaine.	1944 - 1946
103 W 82 - 156	Immeubles et bâtiments départementaux : acquisitions, constructions, travaux, entretien, location	1934 - 1954
103 W 82 -87	Ancien Evêché de Troyes	1942 - 1954
103 W 82	Travaux, entretien, aménagement.	1945 - 1949
103 W 83	Travaux, entretien, aménagement.	1951 - 1954
103 W 84	Appartement du Secrétaire Général.	1942 - 1952
103 W 85	Dispensaire d'Hygiène sociale de Troyes.	1946 - 1950
103 W 86	Laboratoire du Vétérinaire départemental.	1946 - 1947
103 W 87	Centre d'Orientation Professionnelle.	1952 - 1952
103 W 88	Ancien Grand Séminaire de Troyes : location et occupation de l'immeuble.	1914 - 1947

103 W 89	Archives départementales.	1940 - 1955
103 W 90-112	Casernes de Gendarmerie	1935 - 1956
103 W 90-92	Location	1939 - 1951
103 W 90	Location de jardins mis à disposition des gendarmes.	1942 - 1943
103 W 91	Locations à des particuliers.	1941 - 1948
103 W 92	Frais de loyer.	1939 - 1951
103 W 93- 97	Travaux, entretien, acquisition	1939 - 1955
103 W 93	Entretien des casernes.	1943 - 1955
103 W 94	Dossiers généraux par caserne.	1939 - 1947
103 W 95	Budget, frais.	1941 - 1952
103 W 96	Acquisition de mobilier.	1944 - 1944
103 W 97	Réparation des dégâts d'occupation.	1940 - 1940
103 W 98	Brienne-le-Château.	1946 - 1946
103 W 99	Clairvaux.	1941 - 1941
103 W 100	Méry-sur-Seine.	1940 - 1951

103 W 101	Mussy-sur-Seine.	1946 - 1952
103 W 102	Nogent-sur-Seine.	1947 - 1953
103 W 103	Payns.	1940 - 1953
103 W 104	Piney .	1951 - 1952
103 W 105	Plancy-l'Abbaye.	1948 - 1953
103 W 106	Ramerupt .	1944 - 1952
103 W 107	Les Riceys.	1946 - 1955
103 W 108	Romilly-sur-Seine.	1947 - 1951
103 W 109	Soulaines-Dhuys.	1947 - 1954
103 W 110	Troyes.	1935 - 1956
103 W 111	Vendeuvre-sur-Barse.	1937 - 1951
103 W 112	Villenauxe-la-Grande.	1949 - 1951
103 W 113-126	Écoles	1906 - 1955
103 W 113	École ménagère agricole de Troyes, rue des Terrasses.	1939 - 1953
103 W 114	École Normale d'Institutrices de Sainte-Savine. ²	1906 - 1955

² Contient 18 plans d'aménagements et de constructions de 1951.

103 W 115- 123	École Normale d'Instituteurs de Troyes	1915 - 1955
103 W 115	Fonctionnement général.	1946 - 1955
103 W 116	Hôpital complémentaire : locaux occupés par l'hôpital.	1915 - 1915
103 W 117	Acquisition de terrains.	1920 - 1920
103 W 118	Fusion des écoles de Troyes et de Chaumont.	1922 - 1922
103 W 119	Entretien, travaux, installations, logement du directeur, achat mobilier.	1919 - 1934
103 W 120	Réquisition par l'armée américaine.	1945 - 1945
103 W 121	Suppression, réouverture et maintient de l'école après l'occupation.	1941 - 1947
103 W 122	Matériel et mobilier.	1938 - 1949
103 W 123	Comptabilité, budget.	1947 - 1955
103 W 124	Écoles Normales d'Institutrices et d'Instituteurs.	1946 - 1953
103 W 125	Lycée de garçons de Troyes : incendie du 13 août 1943.	1943 - 1943
103 W 126	Inspection académique : Fonctionnement, location, écoles et lycées.	1941 - 1952
103 W 127 - 133	Palais de Justice	1940 - 1956
103 W 127	Arcis-sur-Aube.	1946 - 1953

103 W 128	Bar-sur-Aube.	1941 - 1954
103 W 129	Bar-sur-Seine.	1940 - 1950
103 W 130	Nogent-sur-Seine.	1942 - 1953
103 W 131	Troyes.	1940 - 1956
103 W 132	Cour de justice.	1945 - 1945
103 W 133	Tribunal de Commerce de Troyes.	1941 - 1954
103 W 134 - 139	Préfecture de l'Aube	1935 - 1953
103 W 134	Occupation : réquisition des immeubles des 6 et 8 Place Saint-Pierre à Troyes, récolement du mobilier.	1940 - 1940
103 W 135	Personnel.	1941 - 1947
103 W 136	Fonctionnement.	1935 - 1953
103 W 137	Aménagement.	1941 - 1953
103 W 138	Travaux, entretien, installation, équipement.	1946 - 1951
103 W 139	Mobiliers : appartement du Préfet, appartement du Chef de Cabinet, appartement du Secrétaire Général.	1941 - 1953
103 W 140 - 145	Prisons	1941 - 1955
103 W 140	Prisons générales : réouverture des prisons, locations.	1941 - 1947

103 W 141	Arcis-sur-Aube.	1945 - 1955
103 W 142	Bar-sur-Aube.	1941 - 1954
103 W 143	Bar-sur-Seine.	1947 - 1950
103 W 144	Troyes.	1941 - 1952
103 W 145	Vendeuvre-sur-Barse.	1944 - 1945
103 W 146-147	Sous-Préfectures	1939 - 1954
103 W 146	Bar-sur-Aube : grosses réparations, travaux, aménagements. Entretien, installations. Inventaire, récolement mobilier. Acquisition de métaux, d'ouvrages d'administration et de mobilier.	1941 - 1954
103 W 147	Nogent-sur-Seine : construction d'un baraquement pour réfugiés espagnols. Pillage opéré par les armées d'occupation. Fonctionnement général. Travaux, réparations, entretiens, aménagement. Agrandissement des bureaux.	1939 - 1954
103 W 148-152	Dispensaire départemental d'Hygiène Sociale	1942 - 1955
103 W 148	Aix-en-Othe.	1951 - 1953
103 W 149	Bar-sur-Aube.	1948 - 1954
103 W 150	Bar-sur-Seine.	1943 - 1955
103 W 151	Romilly-sur-Seine.	1945 - 1955
103 W 152	Troyes.	1942 - 1952

103 W 153-155	Sanatorium interdépartemental de Bergesserin	1933 - 1952
103 W 153	Fonctionnement.	1933 - 1952
103 W 154	Occupation militaire : transformation en hôpital militaire.	1940 - 1940
103 W 155	Aménagement, travaux, frais de construction.	1939 - 1946
103 W 156	Immeuble départemental rue de la Boule d'Or, Romilly-sur-Seine	1949 - 1956
103 W 156	Service de la Sûreté : location d'une partie de l'immeuble. Commissariat de Police : entretien, travaux, Impôt foncier. Gardiennage de l'immeuble.	1949 - 1956

ANNEXE

Extrait du règlement général du service des bâtiments départementaux (arrêté préfectoral du 18 août 1886, titre I^{er}, § 1^{er}, art. 1^{er})

Le service des bâtiments départementaux comprend toutes les opérations administratives relatives aux :

- 1° Acquisitions, aliénations et échanges de propriétés immobilières départementales ;
- 2° Acquisitions, entretien et ventes d'objets mobiliers départementaux ;
- 3° Construction et entretien des bâtiments départementaux proprement dits ;
- 4° Location de terrains ou bâtiments nécessaires à l'installation de différents services départementaux, la mise en état et l'entretien de ces différents immeubles, soit aux frais du Département, soit aux frais des propriétaires ;
- 5° Emprunts à contracter et intéressant, à quelque titre ce que soit, les propriétés mobilières et immobilières départementales ;
- 6° Rédaction et mise à exécution de tous projets de construction, grosses réparations et entretien, intéressant les bâtiments et mobiliers départementaux ;
- 7° Les opérations de comptabilité applicables aux objets suivants :
 - Acquisitions, construction, grosses réparations et entretien de propriétés mobilières et immobilières départementales ;
 - Loyers et réparations locatives de bâtiments occupés par des services départementaux ;
 - Intérêts pour dettes provenant d'acquisitions ou travaux aux propriétés, bâtiments ou mobiliers départementaux ;
 - Remboursement d'emprunts ;
 - Menues dépenses des cours, tribunaux, justices de paix, conseils d'hygiène et de salubrité ;
 - Assurance des bâtiments et mobiliers départementaux ;
 - Contributions ;
 - Laboratoire de chimie ;
 - Honoraires d'architectes, frais de bureau et du personnel auxiliaire ;
 - Entretien des jardins des bâtiments départementaux ;
 - Achat et reliure d'ouvrages intéressant les différents services départementaux ;
 - Dépenses diverses, telles que : chauffage, éclairage, achat de drapeaux, illuminations, abonnements aux eaux, balayages, vidanges, nettoyages et frottage des appartements de réception, etc ;

Et en général toutes dépenses intéressant les bâtiments et mobiliers départementaux et qui ne peuvent être payées que sur présentation de mémoires dressés par les ayants droit.

- 8° La rédaction des plans des propriétés et bâtiments départementaux et la mise à jour de ces plans ;
- 9° La rédaction des inventaires des objets mobiliers départementaux ; celle des catalogues des ouvrages acquis aux frais du Département ; les récolements de ces objets mobiliers et ouvrages et la tenue à jour des inventaires et catalogues.